



**AVIS PUBLIC
CANTON DE WENTWORTH**

ENTRÉE EN VIGUEUR - Règlement numéro 2022-009

Avis public est donné par la soussignée, Directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité, de l'entrée en vigueur du « Règlement numéro 2022-009, règlement relatif à la Démolition d'immeubles », adopté lors de la séance ordinaire du 6 juin 2022.

Ce règlement entre en vigueur le 27 juillet 2022, jour de l'émission du certificat de conformité de la MRC d'Argenteuil, et ce, conformément à la Loi.

Le règlement peut être consulté à l'Hôtel de Ville, 175 chemin Louisa à Wentworth, durant les heures normales de bureau ou sur le site web www.wentworth.ca.

Donné à Wentworth le 9 août 2022

A handwritten signature in blue ink that reads 'Natalie Black'.

Natalie Black
Directrice générale et greffière-trésorière